

<b>Projet 2 : Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord</b>	<b>Années de mise en œuvre :</b> 2013 à 2014
<b>Budget prévu pour 2 ans : 310 000 \$ CAN</b> <b>1<sup>re</sup> année : 185 000 \$CAN</b> <b>2<sup>e</sup> année : 125 000 \$CAN</b>	
<b>Priorité et objectif stratégiques :</b> <i>Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone.</i>	
<p><b>Résumé du projet :</b></p> <p>Le projet consiste à déterminer et à élaborer, dans le cadre d'une coordination trilatérale, des méthodes visant à améliorer la précision des évaluations d'émissions de carbone noir et de polluants associés dans le but d'établir des inventaires fiables à titre de références et de fixer des priorités de réduction des émissions en fonction de l'emplacement de leur source ou de la catégorie à laquelle celle-ci appartient. Lorsque les méthodes d'évaluation donneront lieu à un consensus, le projet consistera à achever un document d'orientation sur l'évaluation du carbone noir provenant de certaines sources. L'intégration des données relatives aux méthodes et aux inventaires de données dans la plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques (en cours d'élaboration dans le cadre d'un projet distinct de la CCE) permettra d'échanger fructueusement des données et de planifier la réduction d'émissions à l'échelle transfrontalière.</p>	
<p><b>Résultats à court terme (à mi-parcours)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAP) et d'autres entités compétentes.</li> <li>• Relevé de conclusions de recherches pertinentes afin d'améliorer les évaluations d'émissions de carbone noir en Amérique du Nord.</li> <li>• Consensus trinational à l'égard des meilleures méthodes et hypothèses disponibles afin d'évaluer le carbone noir et les polluants associés provenant de toutes les catégories de sources.</li> </ul> <p><b>Résultats à long terme (à la fin du projet)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parachèvement d'un document d'orientation sur l'évaluation des émissions provenant d'importantes sources.</li> <li>• Meilleurs inventaires nord-américains d'émissions de carbone noir et de polluants associés, lesquels peuvent servir à établir des références et des priorités de réduction en fonction de la catégorie d'une source ou de son emplacement.</li> <li>• Marche à suivre incorporée dans la plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques.</li> </ul> <p><b>Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparabilité des inventaires nord-américains de carbone noir et de polluants associés.</li> <li>• Choix des meilleures méthodes disponibles afin de réduire les émissions de carbone noir et de polluants associés.</li> <li>• Échanges de données permanent et fructueux, et planification de la réduction des émissions transfrontalières en rendant ces données disponibles sur une plateforme en ligne librement accessible.</li> <li>• Des pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord pourraient adopter un ensemble rigoureux de méthodes d'évaluation des émissions</li> </ul>	

de carbone noir et de polluants associés.

**Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :**

- Évaluer les travaux accomplis à ce jour et ceux prévus à l'égard des méthodes et des lignes directrices nécessaires pour évaluer les émissions de carbone noir et de polluants associés.
- Coordonner les travaux avec l'EMEP, la CCAP et d'autres entités compétentes choisies dans le cadre de l'évaluation, et se fonder sur les travaux d'évaluation des émissions de carbone noir et de polluants associés accomplis jusqu'à présent afin d'élaborer un ensemble commun et convenu de méthodes pour les trois pays.
- Élaborer des lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord qui seront consultables sur la plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques.

**Tâche 1 : Évaluer les travaux accomplis à ce jour et ceux prévus à l'égard des méthodes et des lignes directrices nécessaires pour évaluer les émissions de carbone noir et de polluants associés.**

Sous-tâches	Réalizations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
1.1 Examen exhaustif, en Amérique du Nord et dans le monde entier, des méthodes appliquées pour évaluer les émissions de carbone noir, ainsi que les travaux en cours relatifs à l'élaboration de méthodes et les inventaires de carbone noir établis. Inclusion de composants des matières particulaires (MP) et de polluants associés pour d'importantes catégories de sources et d'éventuelles options d'atténuation.	Rapport sur les méthodes en application.	La connaissance des méthodes déjà appliquées ou en voie d'élaboration permettra d'élaborer des méthodes d'évaluation acceptables.	1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2013.	1 <sup>re</sup> année : 50 000 \$ 2 <sup>e</sup> année : 0 \$
1.2 Comparaison et analyse des méthodes afin de déterminer	La deuxième partie du rapport analyse les méthodes.	Une bonne compréhension éclairera l'élaboration des méthodes.	1 <sup>er</sup> octobre au 30 novembre 2013.	1 <sup>re</sup> année : 20 000 \$ 2 <sup>e</sup> année : 0 \$

leur rigueur, leur viabilité et leurs points communs afin de disposer d'une solide base pour élaborer des méthodes et des lignes directrices.				
1.3 Présentation d'options et formulation de recommandations en vue de choisir une démarche.	La troisième partie du rapport présente une série d'options et formule des recommandations.	Les recommandations préparent le terrain pour passer au stade de l'élaboration.	30 novembre 2013 au 15 janvier 2014.	1 <sup>re</sup> année : 15 000 \$ 2 <sup>e</sup> année : 0 \$
<b>Tâche 2 : Coordonner les travaux avec l'EMEP, la CCAP et d'autres entités compétentes choisies dans le cadre de l'évaluation, et se fonder sur les travaux d'évaluation des émissions de carbone noir et de polluants associés accomplis jusqu'à présent afin d'élaborer un ensemble commun et convenu de méthodes pour les trois pays (ce qui inclura également des composants des matières particulaires [MP] et des polluants associés pour d'importantes catégories de sources ainsi que d'éventuelles options d'atténuation).</b>				
<b>Sous-tâches</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Budget en \$CAN (activités)</b>
2.1 Tenue d'une réunion de spécialistes en évaluation du carbone noir représentant l'EMEP, la CCAP et d'autres entités, le cas échéant, afin d'échanger des options et des recommandations au sujet de l'évaluation prévue à la tâche 1, et de s'entendre sur une stratégie visant à élaborer des méthodes rigoureuses d'évaluation du carbone noir et de polluants associés qui pourront servir dans les trois pays. Suivi, au cours de la deuxième année, de l'élaboration des méthodes.	Une entente entre ces spécialistes donnera lieu à une stratégie commune d'élaboration de méthodes d'évaluation qui serviront à mettre à jour les informations méthodologiques ainsi que les évaluations d'émissions pour le Canada, le Mexique et les États-Unis.	Une stratégie convenue par les principaux organismes internationaux impliqués dans l'élaboration de méthodes communes d'évaluation du carbone noir et de polluants associés préparera le terrain pour passer au stade de cette élaboration d'un outil rigoureux qui recevra un vaste soutien.	Deux à trois réunions entre le 1 <sup>er</sup> février et le 31 octobre 2014.	1 <sup>re</sup> année : 60 000 \$ 2 <sup>e</sup> année : 30 000 \$

<p>2.2 En fonction de l'évaluation prévue à la tâche 1 et de sa coordination avec les entités susmentionnées, élaboration de méthodes permettant d'évaluer plus précisément les émissions de carbone noir et de polluants associés.</p>	<p>Définition commune des composants de carbone noir et brun des MP compte tenu de leurs propriétés chimiques et radiatives.</p> <p>Méthodes nord-américaines communes pour établir des inventaires fiables qui serviront à déterminer les données de référence et à fixer les priorités de réduction en fonction de la catégorie ou de l'emplacement d'une source d'émissions.</p>	<p>Cette sous-tâche est le cœur du projet, car elle consiste en l'élaboration de méthodes communes pouvant servir aux trois pays afin d'évaluer leurs émissions et d'établir des inventaires rigoureux de carbone noir et de polluants associés.</p>	<p>1<sup>er</sup> février 2014 au 31 janvier 2015.</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 40 000 \$ 2<sup>e</sup> année : 45 000 \$</p>
<p><b>Tâche 3 : Élaborer des lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord afin de régler les problèmes méthodologiques.</b></p>				
Sous-tâches	Réalizations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
<p>3.1 À la suite d'un consensus au sujet des méthodes d'évaluation, parachèvement d'un document d'orientation sur l'évaluation du carbone noir et des polluants associés provenant de certaines sources.</p>	<p>Document indiquant de quelle manière appliquer les rigoureuses méthodes d'évaluation des émissions.</p>	<p>Aide à l'élaboration de pratiques exemplaires de mesure et d'évaluation des émissions provenant de catégories de sources particulières (p. ex., le transport routier et hors route), et amélioration des rapports sur les inventaires nationaux d'émissions de GES; illustration des</p>	<p>1<sup>er</sup> février au 30 avril 2015.</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 0 \$ 2<sup>e</sup> année : 35 000 \$</p>

		stratégies en matière d'énergies propres et d'atténuation; orientation complémentaire des travaux visant à procurer des avantages communs.		
3.2 Intégration des données relatives aux méthodes et aux inventaires dans la plateforme en ligne, et diffusion du document d'orientation par l'intermédiaire des collaborateurs et d'autres intervenants.	Vaste disponibilité des résultats grâce à la plateforme en ligne et à une diffusion accrue du document d'orientation.	Soutiendra l'échange fructueux de données et la planification de la réduction des émissions transfrontalières de carbone noir et de polluants associés.	1 <sup>er</sup> mai au 30 juin 2015.	1 <sup>re</sup> année : 0 \$ 2 <sup>e</sup> année : 15 000 \$

***Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).***

*Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.*

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

Le projet contribue à l'objectif stratégique du Conseil visant à s'attaquer aux changements climatiques et à promouvoir une économie à faibles émissions de carbone en Amérique du Nord en fournissant des bases techniques pour mieux réduire les émissions de carbone noir, un puissant polluant de courte durée de vie qui a des incidences climatiques. Ce projet s'inspire également de l'expérience de la CCE en matière d'établissement d'inventaires d'émissions et de renforcement des capacités dans ce domaine, ce sur quoi se sont concentrés les travaux de la CCE depuis 2001.

- *Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)*

Les objectifs du projet portent sur l'élaboration de méthodes communes en vue de leur application en Amérique du Nord. Cependant, étant donné que ce projet se déroule dans un contexte planétaire et que les trois Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) sont impliquées dans des activités mondiales visant à réduire les émissions de carbone noir, le projet doit tenir compte des progrès et des implications des travaux accomplis à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'aboutissement du projet, soit une entente internationale sur les méthodes d'évaluation des émissions de carbone noir, peut être considéré comme une contribution de l'Amérique du Nord à des initiatives mondiales de plus grandes envergures telles que celle ayant établi la Coalition pour le climat et l'air pur visant à réduire les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat, dont les trois Parties sont membres.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

La première réalisation de ce projet consiste en un ensemble de lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir et de polluants associés, lesquelles ont reçu l'aval des trois Parties et dont elles se servent désormais. La réussite du projet se mesurera en fonction du degré d'application des méthodes d'évaluation par les trois pays et de l'établissement d'inventaires comparables qui seront consultables sur la plateforme d'échanges d'informations en ligne. L'adoption de ces méthodes par d'autres pays ou des gouvernements infranationaux constituera une preuve supplémentaire de la réussite du projet.

- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet, compte tenu des éléments suivants :*
  - *La valeur ajoutée que procure le fait de mettre ce projet en œuvre dans le cadre du programme concerté de la CCE?*
  - *Tous les autres organismes publics, privés ou sociaux qui entreprennent de telles activités?*
  - *Les possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organismes?*

Plusieurs activités internationales portent sur la question des émissions de carbone noir, mais aucune d'elles n'est parfaitement en mesure de répondre aux problèmes que suscitent les méthodes d'évaluation de ces émissions et la définition du carbone noir. Les trois Parties sont membres de la CCAP, mais cette coalition se concentre davantage sur les efforts de démonstration des mesures d'atténuation que sur les travaux scientifiques et techniques. Le Canada et les États-Unis sont signataires de la Convention des Nations Unies sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance qui donne lieu à la perspective d'élaborer des lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir, mais le Mexique ne s'est pas engagé dans cette démarche. Outre son expérience en matière d'établissement d'inventaires d'émissions, la CCE rassemble efficacement les intervenants des quatre coins de l'Amérique du Nord. Elle peut aussi réunir des spécialistes d'un peu partout dans le monde afin de formuler des conseils techniques aux trois Parties, tirant ainsi avantage des activités ayant cours dans d'autres tribunes collaboratives. Par conséquent, la CCE offre un cadre qui permet de traiter efficacement cette question, ce qui permet à l'Amérique du Nord d'apporter sa contribution aux travaux en cours à l'échelle mondiale au sujet du carbone noir.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

Le projet comporte un calendrier précis en vue d'élaborer des lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions, et leur mise en œuvre incombera aux Parties au terme du projet. Cependant, la CCE continuera de les mettre à la disposition des Parties et du public.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
  - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*

Le projet s'appuie sur le fait que la CCE favorise depuis longtemps l'amélioration de la comparabilité des inventaires d'émissions en Amérique du Nord, et ce, depuis l'adoption par le Conseil de la résolution n° 01-05 en 2001. Le projet tire aussi parti des activités menées dans le cadre du plan opérationnel précédent en vue d'évaluer la comparabilité des inventaires d'émissions de gaz à effet de serre et de carbone noir, et de concevoir une plateforme d'échange d'informations en ligne.

- *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Les responsables de l'établissement d'inventaires d'émissions ainsi que les analystes politiques œuvrant aux échelons national et infranational en Amérique du Nord forment le principal public cible des lignes directrices. À en juger par l'étude sur la comparabilité de ces inventaires réalisée l'an dernier, ce public sera sûrement désireux de se servir de l'information qui est mise à sa disposition.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

Les principaux bénéficiaires du volet du projet consacré au renforcement des capacités compteront les spécialistes nationaux et infranationaux qui se consacrent à l'établissement d'inventaires d'émissions de carbone noir.

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*

Une fois que les lignes directrices seront à la disposition des spécialistes en matière d'émissions et de politiques aux échelons national et infranational, elles le seront aussi à celle de plusieurs autres publics, notamment les organismes communautaires, les établissements d'enseignement, le secteur privé et les groupes de pression. Il faut s'attendre à ce que ces publics deviennent d'importants utilisateurs de ces lignes directrices.